FAITS DIVERS.

Température du 15 octobre 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	76	24
Midi.....	86	30
3 P. M.....	84	29
6 P. M.....	80	27

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

Millard F Wilber à Catherine Weber, John Nolio à Caroline W Maria Knobell, veuve John R Fulton, Guiseppe Labruzzo à Victoria Grunewald, Frank Altmeyer à Catherine E Koeppler, Samuel Brown à Mary Anderson.

Naissances—Mmes W. Johnson, un garçon; C. T. Turston, une fille; A. Hammer, un garçon; J. Flick, un garçon; J, Mc Ginnes, un garçon; A. Jones, un gareon; E. J. Bourquin, un garçon; P. C. Pons, un garçon; W. Pierce, une fille.

Décès—G Garbo, 37 ans, 535 Hôpital; D Delano, 67 ans, 1453 Ste-Marie; Mme Vve E L Pinac, 61 ans, — Ursulines; C Frants, 14 ans, 2408 St-Claude; J. R Grant, 9 ans, 2515 Laurel; Lilian Wagner, épouse de John B Eitel, 27 ans, 1427 Port; A Lonas, 72 ans; N O Sanitarium; Annie Pierce, 2 mois, 462, Joséphine; Sarah Perry, 40 ans, 1014, Cadix; jumeaux, garçon et fille, de Mme J. J. Finnerty, 5 minutes, 823, Poland; H. Randell, 42 ans, Hôpital de Charité; S. D. Howard Jr., 12 ans, 7485, Esther; E. Young, 45 ans, 530, S. Liberté; L. Deitze, 16 ans, Elsona et Chestnut; Anna Winter, 22 mois, 4216 Annonciation; Jane Bell, 70 ans, 2638 St Louis; Henrietta Johnson, 56 ans, 1023 N Robertson; Maggie Neeb, 19 ans, 1421 Léonidas.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Grank Sanford vs Dowson A. Blanchard Jr — saisie provisoire de $165.

Les successions suivantes sont ouvertes.

John Michael Mattelier, Mme H. Aitken, Mme Louise Mangin.

Southern Cotton Oil Co., vs Boland S. Leathers — réclamation de $150 sur un compte courant.

Capital City Oil Mills Co vs Boland S. Leathers et Boss Oil Mill —réclamation de $500, sur un compte courant.

Union Oil Co, vs Le même—$415 sur un compte courant.

Charles Lange, vs Illinois Central R. R. Co.—action en dommages de $100,50.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Sonny Butler, Mary Anderson, Wm Grandpier—bris de paix et langage obscène, $5 d'amende ou 12 jours d'emprisonnement.

Celia Dugan—ivresse et bris de paix, $5 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Alberta Jordan, Jefferson Walker—bataille et bris de paix, $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Joe Tranchina—bris de paix et violation de l'ordonnance 4782; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Dennis Ward—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours de prison.

Joseph Andy—insultes; $150 de caution.

Attaque.

Salvadore Ruiz, un policier privé, a été attaqué, hier matin, vers trois heures, à l'angle des rues St-Philippe et Derbigny, par deux nègres qui lui ont envoyé une balle de révolver. Heureusement que Ruiz n'a pas été atteint.

Ajournement des Cours.

Les juges de toutes les sections de la Cour Civile de District ont siégé en banc hier et ont décidé d'ajourner la cour jusqu'au 2 novembre prochain.

Cette initiative a été prise à cause de la situation en ville. Nombre de témoins subissent la quarantaine domiciliaire, ce qui entrave l'instruction des procès.

Le greffe fermera tous les jours à 3 heures.

Coup de couteau.

A onze heures et demie, hier matin, une querelle s'est élevée, rue Bienville, près Marais, entre Emile McDaniels, un marchand de fruits, et un homme de couleur du nom de Willie Triadale. Wm J. McMurray, un compagnon de McDaniels, s'est mêlé de la querelle et a donné à Triadale un coup de couteau à l'épaule gauche. Celui-ci a été transporté à l'hôpital, et les deux autres ont été écroués au poste du quatrième precinct.

Arrestation.

Un individu du nom de Géo Babin, a été arrêté, hier matin, à l'angle des rues Carondelet et Gravier, par les détectives Dale et Rainey, qui l'ont écroué au poste du premier precinct. Babin a été arrêté à la sollicitation de M. J. M. Martin, un résident de Carrollton, qui a affirmer avoir été victime de l'escroc.

Babin s'est présenté à lui comme un agent de la "North American Mutual Aid Ass'n" et l'a engagé à faire partie de l'association. M. Martin a payé ses quotités le 29 août dernier et a appris plus tard que l'association n'existait plus depuis deux mois. Il a formulé une plainte contre Babin qui a été mis sous $250 de caution par le juge Finnegan.

Le recour au devoir

est toujours désirable, et le plus vite on y revient le mieux cela vaut.

Ceci s'applique particulièrement aux petits organes vitaux, tels que les reins, qui, lorsque leurs fonctions sont entravées mettent la vie en danger de plus d'une façon.

D'abord et en premier lieu leur inaction engendre un mal hydre à cent têtes, qui en contamine une foule d'autres au nombre desquels se trouvent la maladie de Bright et le diabète. De plus étant inactifs ils ne chassent pas du sang les impuretés qui donnent naissance aux rhumatismes, à la goutte et à l'hydropisie. Troisièmement elle affaiblit la vessie.

Tout ceci peut être prévenu ou guéri par l'usage constant du "Hostetter's Stomach Bitters", ce tonique efficace sous l'effet duquel la circulation se rétablit et les forces se réparent. Ses effets sont remarquables; il redonne de l'activité aux reins qu'il fortifie, ainsi que la vessie.

Sur les intestins, l'estomac et le foie il exerce une influence heureuse. Il régularise et fortifiant tout le système duquel il élimine la malaria et les rhumatismes.

BUREAU DE SANTE.
Etat de la Louisiane.
Coin Carondelet et Commune.

Département de publicité.

Bulletin quotidien officiel.

N.-O. 15 oct. -97.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit :

Durant les 24 heures finissant à 9 heures du soir, vendredi, 15 octobre 1897, il y a eu :

Cas de fièvre jaune aujourd'hui...	48
Décès.....	3

Récapitulation.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 774.

Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 84.

Total des cas absolument guéris, 351.

Total des cas en traitement, 339.

S. R. Olliphant, M. D.,
Président du Bureau de Santé.
Walter C. Flower,
Maire de la Nile-Orléans.

Nouveaux cas.

Michael Murphy, hôpital d'isolation.
Hayden W Wren, 927 St-André.
J C Snyder, 1562 ave Peters.
Raymond Carpenter, 2807 Magasins.
Edw Robinson, N Ramparts, entre Louisa et Clouet.
Elizabeth Reim, 1906 Magasins.
J W Atkinson, er, 1329 Colisée.
Georgia Cain, 2330 Dryades.
B F McClelland, Erato entre Carondelet et St-Charles.
Fred Schuet, 2624 Erato.
Mlle Annie Poole, 1235 Septième.
Mlle Lettie F Rodd, Quatrième et Chestnut.
Donald Schneidau, Nashville avenue et Hurst.
Emma Waggman, 4836, Camp.
Emile Gegreve, 7533, Zimple.
Rudolph Gegreve, même adresse.
A. D. Riffel, 1905, Colisée.
Louise Appel, 1330, Sixième.
Harry Dixey, 2329, Colisée.
Martin Levy, 1326, St-Marie.
L. Stevens Brut, 1214, Félicité.
Adolph Claverie, 710, Troisième.
Walter Claverie, même adresse.
Reeva Leidecher, 708, Troisième.
Joséphine Leidecher, même adresse.
Juanita Leidecher, même adresse.
—— Fanning, 419, St-James.
Mary Smith, 436 Philip.
Isababella Quinn, 515 Première.
Thomas W Quinn, même adresse.
— Montagnes, 2020 Ursulines.
Mlle Marie Brickell, 1226 Josephine.
Albert C Hotard, 303 avenue Atlantie.
Agnes Depuis, même adresse.
Mme Delahoussaye, 425 Bourbon.
Mlle Alice Fleming, même adresse.
Patrick Fleming, même adresse.
Lionel Fleming, même adresse.
Chas Dominick, 614 Quartier.
Louis Staudinger, Calhoun coin Garfield.
J W Ward, 1058 St-Charles.
T McDonald, 825 Dryades.
Louise Phelps, 3324 St Charles.
Mme Chas I Dick, 1914 Jackson.
Baby Dick, même adresse.
Stanislas Landry, 1468 Miro.
Marcel Landry, même adresse.
Maggie Daneil, 912 ave Howard.

Libérés comme bien portants

John R Grant, 2515 Laurel.
James Garrity, Hôpital d'isolation.
Maggie Noble, 1421 Léonidas.

Décès.

Bertha Languey ——.
Wil Harvey, Hôpital de la Marine.
Alfred Mann, Hôpital de la Marine.
W A Eldridge, 1553 Calhoun.
Anna Warren, ——.
Mamie Warren, 2324, Annonciation.
Gerald J. Conolly, 717, Race.
Mme, J. M. Williams, 616 Thalia.
— 111 Burgundy.
Mlle Belle Brown, 1703 Colisée.
Wright Smith, 1703 Colisée.
Sœur Carorine, Couvent Martha Doteres.
Otto Henrichs, 2825 Chippewa.
Emma Hubener, 1330 Sixième.
C. R. Ernst, Perrier entre State et Webster.
— Blanks, 1416 Perdide.
Mme George Fricke, Cambronne entre Peplat et Jeanette.
Jennie Moss, 111 Félicité.
Mlle Maud Myers, 1629 Dryades.
M. Sedan, 611 Ursulines.

Quarantaines levées, hier.

Rapport du Dr Metz.

F. Bohne, 1419 Chartres.
Jno Dear; 1220 Ste Anne.
F Fornaris, 1018 N Remparts.
Lizzie Hobbs, 1919 Hôpital.
Mme Walshe, 2625 Marais.
Capt Wellicon, 1123 ave St Roch.
G Lattelzuga, 619 Quartier.
J Cucia, 1307 Bienville.
— — 614 Kerlerec.
J F Joor, 6063 Laurel.
Paul Montz, 1312 Monroe.
Fred Stock, Fern et Maple.
C Johnson, 325.
— 1448 Ste-Marie.
— 2113 Brainard.
—Jacquillard, 3013 Annonciation.
—Meding, 1020 Tchoupitoulas.
— 1932 Huitième.
—Hamilton, 1017 Seconde.
—Eckert, 2504 Laurel.
—Hamilton, 1302 Huitième.
—Wisher, 1572 Magasins.
—907 Camp.
—797 Camp.
—512 Camp.
—405 S Remparts.
—322 avenue Howard.

Un télégramme important de Galveston.

Le télégramme suivant, provenant d'une source particulière, a été reçu, hier, de Galveston, et transmis au Département de Publicité par MM. Fairchild et Hobson.

Le Dr Swearingen à Wallis Lands et Cie. :

Aussitôt que le Bureau de Santé de Galveston aura déclaré qu'il n'y a pas de fièvre jaune ici, je ferai lever la quarantaine dans tout l'Etat. Le Bureau est maintenant à Houston. Il sera de retour, ce soir, et fera son rapport.

L'œuvre de MM. Farrar et Lanauze.

Le département de MM. E. H. Farrar et A. L. Lanauze a été obligé de cesser momentanément ses utiles travaux, mardi dernier, ces messieurs ayant à régler d'importantes affaires personnelles. Mais lundi prochain, ils se remettront de nouveau à l'œuvre.

Les hommes faibles m'appartiennent

Pourquoi ? Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de l'origine, des résultats et du traitement des épuisements, de la perte des forces, de la faiblesse des reins, du manque de développement du corps et de la varicocèle. Il n'y a pas cinq médecins au monde qui réunissaient mon expérience pour le traitement de ces maux. Voici ce que je dis :

Les drogues ne vous guériront pas. Elles vous stimuleront, mais ne vous seront pas des toniques. Avec ma fameuse ceinture électrique, **ElectricBelt and Electro-supporting Suspensory**, je promets la force virile pour les organes et le vim pour les nerfs.

Les reins faibles se fortifient en une nuit. Si vous désirez une heureuse et vigoureuse vie, une vieillesse confortable, consultez moi gratuitement ou écrivez pour que je vous envoie mon livre, gratuit, intitulé **Trois classes d'hommes** qui explique tout mon traitement. Ce livre est envoyé franco sur demande.

Dr. Theo. SANDEN,
826 Broadway, ville de New York.

LA FIÈVRE JAUNE.

Plus de guérisons que de Maladies.

Dans le Bulletin officiel que nous publions, hier matin, on annonçait 314 cas en traitement, et 331 cas radicalement guéris et sur pied — plus de cas de guérison, comme on le voit, que de cas de maladie et le public, dans la journée d'hier, en concluait, non sans apparence de raison, que l'on se guérissait de la maladie plus vite qu'on ne l'avait contractée. Voilà qui est assez rassurant.

Le jeune Snyder.

Parmi les cas rapportés hier, on citait un jeune homme de 24 ans, demeurant avenue Peters, No 1592 et portant le nom de John Snyder. On a su bientôt que c'était un parent du lieutenant-gouverneur Richard H. Snyder et un neveu du sénateur Cordill. Il est lui-même employé du gouvernement général et travaille à la Douane, dans le Bureau de la Marine. La fièvre jaune, paraît-il, ne respecte rien, pas même le monde officiel. Ce n'est pas un Orléanais de naissance, il est du nord de la Louisiane, et habite généralement Come, paroisse Franklin.

La mort de Garrity.

Le presque fameux Barrity, ou plutôt Garrity, qui a causé tant d'émoi au restaurant Fabacher, et au No 1416 de la rue St-Louis, est mort, hier. Comme on a constaté nettement qu'il n'avait pas été employé au restaurant Fabacher et qu'il n'avait jamais demeuré chez Anna Cook, on a eu l'heureuse idée de ne mettre aucune de ces deux maisons en quarantaine ni de les fumiger.

La fièvre à Flamaton.

Flamaton Junction, est situé sur la ligne du Louisville et Nashville.

Le Dr Olliphant a reçu hier, la nouvelle que la fièvre avait fait son apparition en cet endroit. On y a constaté cinq cas.

Cette nouvelle a jeté la panique dans dans nos paroisses Floridiennes.

A Scranton, il y a eu plusieurs cas et un décès.

Morgan City a mis en quarantaine Franklin où l'on a constaté un cas de fièvre.

Les $50,000 de l'Etat.

Le gouverneur Foster l'a écrit, hier, de Baton Rouge, que la majorité dans les deux chambre de notre législature s'est déclarée en faveur de l'allocation de $50,000 en faveur du Bureau de Santé, pour l'aide à combattre la fièvre jaune. La somme requise sera bientôt mise à la disposition du Bureau.

Le retour à la confiance.

On commence à se rassurer un peu dans nos campagnes et l'on va mettre un terme aux rigueurs déraisonnables des quarantaines actuelles.

Association sanitaire du 4e Ward.

Meeting.

Hier soir, il y a eu chez M. Garvey, et sous sa présidence, un meeting générale de l'Association sanitaire du Quatrième Ward.

Après lecture du procès verbal de la séance précédente et de la liste des contributions volontaires qui ont été envoyées à l'Association, M. Garvey a entretenu l'assemblée des plaintes que l'on avait faites à propos du mauvais état de certaines fosses d'aisance. A ce sujet, il est allé trouver le Dr Olliphant, du Bureau de Santé. Il y a trouvé M. B. B. Howard, avocat du Bureau, qui lui a dit que le président était actuellement fort occupé et qu'il était lui, M. Howard, chargé de répondre à toutes les communications qui seraient envoyées au Bureau.

Le surintendant Brennan à la ensuite son rapport sur les travaux d'assainissement et de desinfection auxquels s'est livré le comité dans les cours et dans les allées, etc, qui se trouvaient en mauvais état.

Ont été lus en suite les rapports de M. C. Aron, foreman de l'Abeille, du Capt John Spitzfaden et de M. E. J. Snell.

Partout, dans chaque precinct, d'excellents travaux ont été accomplis.

M. Garvey ayant remarqué que l'on n'avait pas reçu jusqu'ici du Bureau de Santé tout le secours qu'on en attendait, M. Dalsheimer s'est levé pour proférer certaines plaintes sur les désagréments, que causaient à la population, certains officiers du Bureau de Santé et certaines erreurs commises par eux.

M. Garvey a répondu que ces maladresses se concevaient au milieu de la situation si tendue où nous nous trouvons.

Il a été présenté ensuite et voté une résolution pour demander au Club Gymnastique des Jeunes Gens, qui se trouve au centre du ward, de contribuer aux dépenses occasionnées par l'œuvre d'assainissement.

Il a été également décidé de s'adresser dans le même but aux maisons Godchaux et Lehman.

Le président du comité exécutif Mauberret n'a pas fait de rapport, celui de M. Brennan, ayant complètement exposé la situation et l'ensemble des travaux accomplis. Après quelques courtes allocutions, la séance a été levée.

La Commission du Service Civil.

Un examen important.

Hier soir, a eu lieu le plus important examen qu'aient fait passer jusqu'ici les commissaires du service civil. La séance était présidée par le prof. Alcée Fortier, qui, a durant toute cette soirée, fait preuve d'un grand tact et d'une rare courtoisie. Il était assisté du prof. Pearce et du secrétaire Bowman. Il s'agissait de choisir au concours un commis assistant pour remplacer M. Thomas Campbell, démissionnaire.

Depuis sa démission, la place avait été remplie par M. E. T. Manning, provisoirement, jusqu'à ce qu'on lui choisit un successeur définitif, au concours. M. Manning était placé parmi les concurrents, prêt à répondre comme les autres postulants, aux questions qui allaient être posées.

Treize postulants s'étaient inscrits. Onze seulement ont répondu à l'appel. Un certain nombre de minutes était accordé à chacun des postulants.

L'examen a duré de 6 heures du soir à 10 heures 30.

Les questions étaient complètement nouvelles. On pouvait craindre beaucoup d'hésitation parmi les concurrents. Pas un n'a tergiversé, tous ont bravement et rapidement répondu.

Le professeur Fortier qui a, dans la circonstance, déployé beaucoup d'habileté, a déclaré qu'il fallait que chaque postulant parlât à haute voix, de façon à être entendu de tous les assistants.

Aucune communication ne pouvait exister entre les postulants et l'assistance.

Rien dans les manuscrits qui put indiquer aux examinateurs quels en étaient les auteurs.

On devait donner à chacun d'eux une enveloppe, un papier blanc portant un numéro. Quant au nom de l'auteur. Il ne pouvait être connu, que quand tous les manuscrits auraient été lus et classés par ordre de mérite.

Un des détails les plus importants de l'examen d'hier soir, était la lecture. C'est là, en effet, une des principales fonctions d'un commis-assistant, attendu qu'à presque toutes les séances du Conseil de ville, le temps se passe à écouter la lecture de rapports et de documents.

Après l'épreuve écrite, est venue l'épreuve orale, chaque postulant se trouvant seul devant les examinateurs et répondant aux questions en lisant des ordonnances de différentes natures, absolument comme les choses se pratiquent, dans les séances du Conseil. Après la lecture, on a procédé à l'appel et au dépouillement du scrutin, suivant l'usage ordinaire, dans les Conseils.

Voici l'ordre et les détails de l'examen.

Examen No 25.
Pour un commis assistant au conseil.
Vendredi, 15 octobre 1897.
Epellation.

1, Organisation; 2, spécifications; 3, sanitations; 4 répartitions; 5, adjudications; 6, transferts; 7, ajournements; 8, corporations; 9, spécimens; 10 reçu; 11, municipal; 12 affaires imprévues; 18, suffisantes; 14, allocations; 15, par ralliés, 15, documents; 17, affaires confédérées; 18, résolutions; 19, diversions; 20 contagions.

Ecriture.— Style épistolaire. Ecrire une lettre de 150 à 200 mots, expliquant les qualités que doit possédé tout commis-assistant et pourquoi il doit les posséder.

Signer en donnant votre numéro, mais ne pas donner votre nom.

Cette lettre servira également d'épreuve pour votre écriture.

Règlements parlementaires.

1. Quel est l'ordre habituel pour la priorité des motions dans les corps délibérants et législatifs ?

2. Quelles sont les motions qui ne peuvent être débattues ?

3. Quel procédé employer, quand un membre d'un corps délibérant veut expliquer son vote.

4. Combien de fois un membre de ce corps peut-il prendre la parole; comment peut il obtenir la parole au-delà de ce qui lui est permis par les règlements.

Gouvernement de la Cité.

1. Officiers, tels que le maire, le contrôleur, le trésorier, commissaire des travaux publics, ingénieur de ville, avocat de ville, notaire de la ville, qui sont élus par le peuple; Comment les autres fonctionnaires obtiennent-ils leurs places.

2. Quand et combien de fois le Conseil de ville est-il requis de siéger suivant la loi ?

3. De quels corps le maire est-il président ex-officie ?

4. Quels sont les articles de la Charte réglant le véto sur les ordonnances.

Collision.

Hier soir, un peu après six heures, une collision s'est produite à l'angle des rues Canal et Bassin, entre un train du West End, en charge du conducteur J P Manchiner et du mécanicien Chas Tilden et le char No 238 de la rue du Canal, que conduisait l'électricien Richard Gebs.

Le train changeait de voie lorsqu'il a été heurté par le char, causant des dommages d'environ $40. Le dernier véhicule contenait plusieurs voyageurs mais heureusement, personne n'a été blessé.

Comités de finances et de sanitation.

Démission du Prof Metz.

La réunion des deux comités, annoncée hier matin, dans le but d'ouvrir une enquête sur les dépenses extravagantes du département de sanitation, a eu lieu hier soir, dans le local du Bureau de Santé. La séance n'a pas été publique, mais notre reporter a appris qu'il s'était dit des choses intéressantes. Le Dr Walmsley a réitéré ses remarques de la veille, et il a été convenu d'établir des réformes générales. Aussi, au lieu d'avoir deux gardes en face d'une maison, dont un a le devoir de faire simplement les commissions des personnes de la maison, il a été décidé de ne placer qu'un gardien; le second devra faire une ronde de toutes les maisons infectées du voisinage.

Les docteurs Woods et Walmsley se sont expliqués dans la journée, et ce dernier a affirmé à son collègue que ses remarques n'avaient rien de personnelle, et qu'elles n'attaquaient nullement la probité du docteur Woods.

Notre reporter a également appris que le professeur Metz, qui avait été chargé de la desinfection des maisons, s'est démis de ses fonctions.

C. LAZARD & CO., LTD

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

1nov —Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans

nov 92—1 an—mer. ven. dim

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1042.

14 juin—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiev & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—6m

Wm C. FAUST. L. RUCH, Jr. P. LANGE
Prest. Sec. Sup.
UNION SANITARY EXCAVATING COMPANY.
(Incorporée 1882.)

Est prête sur prompts avis à nettoyer et désinfecter, maintenant si essentiel à la santé publique, toutes sortes de voûtes, latrines en terre, etc., travail de première classe. Conditions raisonnables. Bureau: Bâtisse No 727 rue Commune. Chambre No 6, allée McLellan, entre les rues St-Charles et Carondelet: Téléphone No 427.

28 sept—1m

Transferts de Police.

Le chef Gaster a ordonné les transferts suivants, prenant effet, aujourd'hui à midi :

Les capitaines Day, du troisième au onzième précinct; Boyle, du onzième au troisième.

Le sergent Schomaker du neuvième au troisième.

Les caporaux Trenchard, du neuvième au huitième; Cleary du deuxième du septième; Tanner du huitième au troisième; Morris du onzième au huitième; Mognon, du huitième au onzième; Madere du septième au neuvième; Leroy, du premier au cinquième; Seelhorst, du troisième au onzième; Perrier au cinquième au premier; Fitzgerald, du quatrième au premier; Rawlings du premier au quatrième.

Le sergent Creagh du Sixième au troisième.

NOUVELLE A LA MAIN.

Fracture—Patrick Fay, un matelot, a été trouvé, hier matin, dans un état comateux sur le bord du vieux bassin, entre les rues St-Louis et Conti. Il a été transporté à l'hôpital où les étudiants ont constaté qu'il avait une fracture au crâne. Comme le malheureux était ivre on suppose qu'il s'est blessé en faisant une chute.

Vols—L'avant dernière nuit, un voleur est entré dans la demeure de M. Joseph McCarran, rue Valence 709, et a fait sienne une somme de $47.

— A trois heures, hier matin, l'agent de police Louis Freyder, en faisant sa ronde, a découvert qu'une porte était ouverte dans le magasin d'épiceries de John Laroque, à l'angle des rues Ursulines et Tonti. Il a averti les personnes de la maison, qui se sont aperçues qu'une quantité d'objets avaient été volés.

Blessure.—Chas H. Braun, un ouvrier domicilié rue Vallette 413, en travaillant, hier matin, dans les ateliers de la Southern Pacific Company, à Algier, est accidentellement tombé et s'est blessé à l'abdomen. Il a reçu les soins du docteur Riley.

Brulé.—Joe Torede, un enfant de deux ans, en jouant chez ses parents, hier après midi, rue Marais 336, et en renversant une chaudière d'eau bouillante s'est échaudé le corps. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Grièvement blessé — Pradon N. Grestner, un arrimeur, demicilié à l'angle de l'avenue Louisiane et de la rue Chippewa, travaillait, hier après-midi, à bord du steamship Ariosto, amarré au pied de la rue Foucher, lorsqu'il a été grièvement blessé à la tête par la chute d'un morceau de fer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 16 NOVEMBRE.

Cottage double en bois, Nos 1120 et 1122 rue Clouet.

Succession de Caroline Gaspar, Veuve de Joseph Neidermeier.

No 54.115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. Richards, Encanteur. Bureau No. 629 rue Commune, MARDI, 16 novembre 1897, à Midi, à la Bourse de Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs), Nos. 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de ladite Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté le 7 octobre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana, Marais (autrefois Morales) et St-Claude, lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds, 10 pouces et 7 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc., et loué chaque côté $5.00.

Termes et Conditions—Une moitié comptant en plus à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un an de crédit en billet portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale, lien de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés avec l'encanteur, en anticipation de la vente, les taxes d'Etat pour l'année courante devront être assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16oct—16 17 24 31—nov 7 14 15 16

Succession de W. S. Dudley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,931—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edgar H. Bright, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Farrar, Jonas, Kruttschnitt et Gurley.
16 oct—16 20 25

Avis spécial.

Le public est par le présent notifié que le et à partir du 15 octobre, un lunch chaud de première qualité sera servi tous les jours de 10 heures A. M. à 1 heure P. M., à l'entrepôt des rues Canal et Carondelet.

J B. JUNQUA,
Propriétaire.

16 oct—7t

ON demande—Une femme de chambre Française ou Allemande, 309 Nord Remparts. Se présenter de 10 heures à 4 heures.

15 oct—6t

Une jeune française [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LOUIS A. RICHARD'S & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage. Mardi 16 Novembre. Encoignure Remparts et Piété. Cottage Double en Bois, Couvert en Ardoises.

PAR LOUIS A RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 16 novembre 1897, à midi, à la Bourse des des Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs,) Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 29 septembre 1897, et signé le 6 octobre 1897, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Mme Marguerite Parr, épouse décédée de John Hemel, No 53,950 du docket de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville et désigné par le No 2 de l'ilet No 7, borné par les rues Remparts, St-Claude, Piété et Louisa, lequel lot forme l'encoignure et mesurant 37 pieds, 8 pouces de face à la rue Piété, sur 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Remparts.

Les améliorations consistent en un Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., loué de chaque côté $7 par mois.

Termes et Conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à son option, devant être représenté par autant de billets à recevoir égaux ou inégaux du dit acquéreur, suivant qu'ils conviendront aux parties de ce procès en partage, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication devant être garantis avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant des dits billets exigible du dit acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement là dessus, par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservée assurée contre le feu pour l'entière valeur des améliorations ci-dessus jusqu'au paiement entier des dits billets, avec une clause dans la police qu'en cas de perte, l'argent de l'assurance sera payé au vendeur jusqu'au montant de leurs billets non payés. Que dix pour cent du prix de l'adjudication soient déposés par l'acquéreur entre les mains de l'encanteur. Les taxes de l'année courante 1897 devront être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 oct—16 17 24 31 -nov 7 14 15 16

VENTES PAR LE CONSTABLE

Elias Saik vs George David Al Haddad No 29,067.
Elias Saik vs Farris Abdallah Al Malef No 29,068.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nile-Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 25me jour d'octobre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un lot de vêtements, lingerie, matelas, bijouterie, etc.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16 oct—16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

J. D. Wiechmann vs Frank Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 54,455.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 novembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé et étant dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 374 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White, désigné par le No 17 et mesurant trente-deux pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue White sur cent quarante-et-un pieds sept pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 oct—2 8 15 22 29—4 nov

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Reiger vs. ses créanciers.

No 53,756—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, No 728 rue Commune—MERCREDI, le 27 octobre 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E de ladite Cour, maintenant absent, daté le 20 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, servitudes, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Orange et Lapeyrouse et désigné par le No 4 dudit ilet, mesurant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Dorgenois sur 120 pieds de profondeur en moyenne française.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur et stipulant comme devant porter dix pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Jas. E. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 sept—25 26 29—oct 6 13 20 26 27

Succession de Annie E. Hand, femme décédée de John J. Finn.

COUR C